

LE REFUS D'UN VISA À KONSTANTIN GUEIVANDOV

Question n° 408—M. Cossitt:

1. Le gouvernement a-t-il refusé d'émettre un nouveau visa d'entrée au journaliste soviétique, M. Konstantin Gueivandov et, dans l'affirmative, la raison invoquée est-elle qu'il s'était livré, lors d'un précédent séjour au Canada, à des activités étrangères à ses fonctions?

2. Quelles ont été, en détail, ces activités, notamment leurs dates et lieux, qui ont poussé le gouvernement à prendre cette mesure?

3. Y a-t-il des citoyens canadiens ou des résidents du Canada qui ont été mêlés aux activités que le gouvernement reproche à M. Gueivandov et, dans l'affirmative, qui sont-ils?

L'hon. Robert K. Andras (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): 1. En effet, M. Konstantin Gueivandov s'est vu refuser un visa de rentrée au Canada, car il s'est livré à certaines activités qui n'étaient pas reliées à son travail de journaliste.

2 et 3. Il n'est pas d'intérêt public, estime-t-on, de divulguer les renseignements demandés.

LES JOURNALISTES SOVIÉTIQUES AU CANADA

Question n° 409—M. Cossitt:

Quels sont le nom de tous les journalistes soviétiques qui se trouvent actuellement au Canada munis d'un visa régulier ainsi que le nom et l'adresse des organes d'information qu'ils représentent dans notre pays?

L'hon. Robert K. Andras (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): Les représentants des organes d'information de l'Union soviétique qui se trouvent actuellement au Canada demeurent à Ottawa. Ils sont M. I. I. Mironov de l'agence Tass, M. A. Palladine de l'agence Novesti et M. V. K. Kurnikov de la télévision et du réseau radiophonique de l'État.

L'ACHAT DE BULBES DE TULIPES POUR OTTAWA

Question n° 410—M. Haliburton:

1. Combien de bulbes de tulipes achète-t-on chaque année pour Ottawa?

2. Pendant combien d'années utilise-t-on les mêmes bulbes?

3. Lorsque ces bulbes sont remplacés, les vend-on aux enchères publiques et, si on les détruit, a) de quelle manière s'y prend-on, b) quel est le coût de cette opération?

L'hon. Ron Basford (ministre d'État chargé des Affaires urbaines): La Commission de la capitale nationale m'informe comme suit: 1. La CCN achète chaque année environ 200,000 à 250,000 bulbes de tulipes. Le nombre varie selon les plates-bandes prioritaires à regarnir.

2. Il y a quatre principaux emplacements prioritaires pour les plates-bandes, qui sont le lac Dow, la Colline du Parlement, la résidence du premier ministre et celle du gouverneur général. On regarnit habituellement les plates-bandes tous les deux ans. Si les résultats de la première année ne sont pas bons, on remplace les bulbes à l'automne suivant, et inversement, si les résultats de la seconde année sont particulièrement bons, on conserve les bulbes une troisième année. Les autres plates-bandes sont regarnies au besoin, tous les trois ou quatre ans.

Questions au Feuilleton

3. Les bulbes de tulipes sont mis en jauge après avoir été déterrés au printemps, ils sont triés pendant l'été et ceux qui sont assez gros pour produire une fleur sont replantés à l'automne dans les emplacements secondaires de plates-bandes tels que les bordures le long du Driveway. a) Les bulbes restants, qui sont trop petits pour produire une fleur, sont enterrés. b) Approximativement \$250.

LE RÉCENT ÉCRASEMENT D'UN AVION À FROBISHER BAY

Question n° 425—M. Forrestall:

1. Au moment de l'écrasement du réacté commercial canadien près de Frobisher Bay au cours de la dernière semaine de février 1974, les radiophares BRAVO et FOXTROT fonctionnaient-ils?

2. Le pilote de l'avion avait-il été mis au courant de tout arrêt des aides-radio à l'aéroport de Frobisher Bay?

3. Le personnel de la Station aéroradio du ministère des Transports avait-il été mis au courant de l'heure d'arrivée prévue du réacté commercial en question?

4. A-t-on l'habitude d'installer des phares auxiliaires à ces aéroports du ministère des Transports, spécialement conçus pour les approches IFR, de sorte que si un phare s'éteint, un autre s'allume immédiatement pour y suppléer?

M. Joseph-Philippe Guay (secrétaire parlementaire du ministre des Transports): 1. Oui.

2. Oui.

3. Oui.

4. Oui.

LES APPELS D'OFFRES POUR LA CONSTRUCTION D'UN BUREAU DE POSTE À OROMOCTO (N.-B.)

Question n° 450—M. Howie:

1. Quand devait-on lancer les premiers appels d'offres pour la construction d'un immeuble gouvernemental devant abriter le bureau de poste à Oromocto, au Nouveau-Brunswick, à quelle date a-t-on reporté ces appels d'offres et pourquoi l'a-t-on fait?

2. Quand prévoit-on, aujourd'hui, lancer ces appels d'offres?

L'hon. Jean-Eudes Dubé (ministre des Travaux publics): 1. La date de l'appel d'offres visant l'aménagement d'un immeuble du gouvernement du Canada destiné au bureau de poste, à Oromocto (Nouveau-Brunswick), avait été en premier lieu fixée au 28 mars 1974. Cet appel d'offres a dû être ajourné, étant donné le fait que le ministère des Postes faisait un nouvel examen de ses exigences.

2. Nous prévoyons actuellement faire l'appel d'offres en question au cours de la première semaine de juin 1974, sous réserve d'aucune modification apportée par le ministère des Postes à ses exigences actuelles.

LIEUX ET MONUMENTS HISTORIQUES—LE CAS DE LA MAISON «BELMONT» À LINCOLN (N.-B.)

Question n° 452—M. Howie:

1. La Commission des lieux et monuments historiques du Canada envisage-t-elle d'établir que la maison connue sous le nom de «Belmont» à Lincoln, dans le comté de Sunbury, au Nouveau-Brunswick, est le domicile de l'honorable Robert Wilmot, un père de la Confédération et, dans l'affirmative, quand et qui entreprendra les recherches nécessaires pour attester ce fait?